



FFvolley

BUREAU EXECUTIF

PROCES-VERBAL N°4

Du 17 janvier 2020 – 10h00/17h00

CHOISY LE ROI

SAISON 2019/2020

Présents :

Eric TANGUY, Président

Christian ALBE, Florence AVABY (visioconférence), Alain de FABRY, Alain GRIGUER (visioconférence), Yves LABROUSSE, Pierre MERCIER

Excusée : Christine MOURADIAN

Assistent :

Axelle GUIGUET, Aline GEMISE-FAREAU

Invités par le Président : Michelle AKILIAN, Jean-Paul ALORO, Arnaud DAGORNE

Les points suivants sont évoqués lors de la séance :

- I) Informations du Président (Eric TANGUY)
- II) Ligue Nationale de Volley (Alain GRIGUER)
- III) Secrétariat Général (Yves LABROUSSE)
- IV) Secteur Financier (Christian ALBE)
- V) Secteur Sportif (Alain de FABRY)
- VI) Secteur Ultramarin (Florence AVABY)
- VII) Secteur Développement (Yves LABROUSSE)
- VIII) Secteur Evènementiel (Eric TANGUY)
- IX) Ressources Humaines (Christian ALBE)
- X) Divers

Adopté par le Conseil d'Administration du 25/04/2020
Date de diffusion : 29/04/2020 (VD)
Auteur : Yves LABROUSSE

I) Informations du Président (Eric TANGUY)

Le Président de la FFVolley présente ses meilleurs vœux aux membres du Bureau Exécutif pour cette nouvelle année.

Les Membres du Bureau Exécutif tiennent à féliciter le staff et les joueurs de l'Equipe de France Masculine qui vient de remporter sa qualification aux Jeux Olympiques lors du tournoi de Berlin, malgré les difficultés rencontrées et surmontées par l'ensemble des joueurs.

L'Equipe de France Jeune U17 Féminine termine 6^{ème} du Tournoi WEVZA au Portugal et ne s'est donc pas qualifiée pour les Championnats d'Europe ; les filles devront passer par un second tournoi pour se qualifier.

L'Equipe de France Jeune U18 Masculine remporte le tournoi WEVZA en Espagne et se qualifie directement pour les Championnats d'Europe.

Au travers d'une conférence de presse commune avec la LNV, Le Président a présenté à la Ministre des Sports le bilan de l'Euro 2019 et à la suite le Président de la LNV a présenté la saison PRO avec toutes les diffusions de matchs sur la chaine «Sport en France ». De très nombreux journalistes étaient présents, ainsi que de nombreuses personnalités ; un gros succès médiatique sur cette conférence avec de très nombreuses retombées médiatiques.

Suite à la démission de Jean-Pierre SIUTAT de ses fonctions au CNOSF, le Président Denis MASSEGLIA a proposé au Président Eric TANGUY le poste de vice-président du CNOSF en charge de l'innovation et celui Président de la Commission du Sport Professionnel du CNOSF. Le Conseil d'Administration du 30 janvier devra approuver ces nominations.

Le budget de l'Agence Nationale du Sport a été diffusé. Le Volley-Ball devrait pouvoir compter sur une augmentation de 4,5% de son enveloppe à destination des Clubs, Comités Départementaux et Ligues. En 2021, l'ANS tiendra compte des indicateurs macro des Fédérations pour les évaluer et ajuster leurs enveloppes en fonction des résultats. Les territoires ultramarins de Polynésie Française, ainsi que la Corse, sortent du dispositif fédéral et seront gérés par le CTOS et le CROS.

II) Ligue Nationale de Volley (Alain GRIGUER)

Le Président de la LNV se joint aux Félicitations du Bureau Exécutif au nom de tous les clubs LNV pour saluer la qualification de l'Equipe de France Masculine pour les prochains Jeux Olympique de Tokyo.

Il annonce suite à la conférence de presse le lancement du programme Volley-Ball sur la chaine « Sport en France » sur laquelle les matchs des Pros seront diffusés ; le 18 février prochain sera une soirée inaugurale avec la diffusion du match Narbonne/Montpellier.

La LNV participe financièrement à la production, son investissement s'explique par la volonté que les championnats Pro soient diffusés sur une chaine gratuite.

III) Secrétariat Général (Yves LABROUSSE)

Examen des PV des Commission Centrales

Commission Centrale Sportive du 10 décembre 2019
Commission Centrale Sportive du 16 décembre 2019
Commission des Agents Sportifs du 6 novembre 2019
Commission Centrale des Statuts et Règlements du 18 décembre 2019
Commission Centrale des Statuts et Règlements du 19 décembre 2019
Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi du 8 janvier 2020

Procès-Verbaux présentés :

Conseil de Surveillance du 7 septembre 2019
Commission Fédérale Electorale du 4 novembre 2019
Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux du 17 au 25 octobre 2019
Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux du 28 novembre 2019
Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux des 9-10 janvier 2020
Commission Fédérale d'Appel du 10 octobre 2019

⇒ **Aucune remarque n'est à formuler sur l'ensemble des procès-verbaux**

Procès-verbal de la Commission des Agents Sportifs – relevé de décisions du 6 novembre 2019

Le Bureau Exécutif demande à la Commission de revoir son procès-verbal, qui dans le fond et la forme, semble incorrect.

Procédures des vœux pour l'Assemblée Générale

Un courrier d'information partira auprès des Ligues, Comités Départementaux et tous les Clubs pour transmettre la procédure des vœux. 10 jours avant la date butoir, un courriel de rappel sera renvoyé.

⇒ **Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité**

IV) Secteur Financier (Christian ALBE)

→ FFVolley

A ce jour, il est trop tôt pour avoir une idée précise du résultat 2019 de la FFVolley, les stocks de la boutique en particulier sont inconnus, des notes de frais de déplacements manquent.

Le résultat s'orienterait vers un déficit qui correspondrait à l'investissement sur l'euro (400 KE), mais il est trop tôt pour en tirer les conclusions.

→ CO France VOLLEY EURO 2019

Actuellement, le travail est presque finalisé et nous pouvons avoir une idée assez précise du résultat avec toujours une précaution à prendre sur des factures qui ne seraient pas encore parvenues à la FFVolley. A ce jour, le résultat de l'Euro 2019 serait une perte de 42 000 €, mais comme nous sommes dans l'attente d'avoir de certains prestataires, ce résultat ne devrait que s'améliorer vers l'équilibre.

Face à ces éléments et un résultat prévisionnel déficitaire, le Trésorier annonce que sans l'apport de nouveaux partenaires et compte tenu de notre politique qui consiste à ne pas augmenter les tarifs autre que le coût de la vie, il va falloir revoir notre fonctionnement et notre masse salariale.

→ BOUTIQUE FFVolley

Un contentieux est en cours avec notre prestataire SODILOG (logisticien) sur une somme de 14 000 € que nous avons payé à TROISIEMME LIGNE, l'ancien prestataire de la boutique qui a déposé son bilan et qui n'a pas honoré les factures de SODILOG. La FFVolley a déjà payé cette somme à l'ancien prestataire, SODILOG doit régler cela avec le nouveau prestataire 3L qui a repris TROISIEMME LIGNE et doit donc régulariser cette situation.

→ PEREQUATION

Le dossier doit être géré par Céline DARCEL, la Commission Centrale Sportive et le Trésorier Général. Une fois les tableaux étudiés et finalisés, ils seront transmis aux clubs afin que ceux-ci budgétisent les sommes qu'ils doivent payer ou recevoir.

Actuellement, un problème informatique lié au changement de plan comptable et un temps de migration très long, paralyse la comptabilité qui ne peut pas saisir les écritures 2020, on souhaite une solution rapide afin de ne pas désorganiser le service.

V) Secteur Sportif (Alain de FABRY)

Coupe de France de Beach

Cette saison, il y aura une Coupe de France de Beach dans les catégories M15 ET M17, mais aussi en M13, suite à la demande faite par la filière lors de la réunion des acteurs du Beach qui s'est tenue à Choisy le Roi.

Une nouvelle formule sera mise en place avec une organisation sur 4 journées avec 2 tours minimum pour chaque équipe et avec une organisation régionalisée, seule la phase finale sera nationale, les qualifiés pour la poule finale seront proportionnels aux engagés dans chaque régions.

Secteur Snow Volley

Cette année pour la première fois la FFVolley propose une série de 3 tournois de Snow Volley.

⇒ **Le RPE Snow Volley 2019-2020 est approuvé à l'unanimité par le Bureau Exécutif**

VI) Secteur Ultramarin (Florence AVABY)

La Coupe de France ultra Marine se déroulera du 25 au 27 mai en Martinique. Les Finales de la Coupe de France Amateur métropolitaine se dérouleront en Martinique les 28 et 29 Mai.

Les 2 vainqueurs de la Coupe Métropolitaine (H/F) se rendront en Martinique pour jouer contre les deux vainqueurs de la Coupe de France ultra marine. La FFVolley prendra en charge les billets d'avions de Paris jusqu'à Fort-de-France.

Le Budget de cette manifestation est estimé à 171 000 € pris en charge par l'association de Ligues Ultra Marines, la FFVolley pour 30 000 € et les équipes ultra marines qualifiées.

LIGUE DE MAYOTTE

Les négociations avec le Conseil Général de Mayotte n'avancent plus, l'organe départemental remet tout en cause et souhaiterait que la FFVolley leur paye la somme de 65 000 € correspondant à une subvention perçue par la Ligue et pour laquelle un titre de recette a été émis auprès de la Ligue.

Aujourd'hui, compte tenu de l'importance des dettes de la Ligue suite à la suspension des subventions départementales depuis 3 ans et devant le retrait de la proposition du Conseil Général de régulariser les 3 années de subventions, il n'y a pas d'autres choix que de placer la Ligue en liquidation.

⇒ **Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité**

GUADELOUPE

La Ligue de Guadeloupe n'est pas en règle administrative puisque elle n'a pas tenue d'Assemblée Générale depuis deux années. Une Assemblée Générale est prévue le 24 janvier 2019, la FFVolley demande à la Ligue de faire approuver les deux derniers exercices financiers.

VII) Secteur Développement (Yves LABROUSSE)

Le Bureau Exécutif échange sur les dotations de ballons. Une proposition sera faite quand tous les éléments seront fournis. L'investissement d'achat de ballons est plafonné à 50 K€ pour 12 000 ballons maximum.

⇒ **Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité**

Aide aux Ligues : L'enveloppe 2020 sera 300 000€ comme le Bureau Exécutif s'y était engagé en 2018.

⇒ **Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité**

VIII) Secteur Évènementiel (Eric TANGUY)

Le secteur événementiel propose au Bureau Exécutif, après avoir étudié les candidatures pour l'organisation des 2 Finals Four de la Coupe de France PRO.

Proposition de :

RC CANNES pour le Final 4 féminin
TOULOUSE pour le Final 4 masculin

- ⇒ **La désignation des organisateurs est approuvée à l'unanimité par le Bureau Exécutif**

IX) Ressources Humaines (Christian ALBE)

La Responsable Comptable de la FFvolley est prolongée en arrêt de travail. Cette salariée ayant informé la FFvolley de son déménagement vers une autre région du sud-ouest, elle a fait une proposition de garder son poste mais exclusivement en télétravail. Le Bureau Exécutif refuse cette proposition car elle est incompatible avec son poste de Responsable du Service Comptabilité et de management avec 3 salariés.

Demande du Service Juridique

La Responsable du Service Juridique demande à pouvoir recruter un stagiaire afin de faire face à des nouvelles obligations imposées à la FFVolley. Compte tenu de la volonté de restructurer la FFVolley, le Bureau Exécutif refuse pour cette année de procéder à un recrutement supplémentaire.

Demande ponctuelle

Boris DEJEAN demande à titre exceptionnel sur 5 mois de travailler une journée en télétravail compte tenu de son habitation sur 5 mois éloignée de Choisy le Roi. Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité cette mesure provisoire.

Réunions avec le CSE (ex Délégués du Personnel)

L'aboutissement de l'accord d'entreprise est prévu pour le 15 avril.

Quelques points sont encore à finaliser comme :

- ⇒ La modification de la période de référence pour les augmentations de salaires selon l'indice du coût de la vie,
- ⇒ Le maintien du salaire sans jour de carence en cas de maladie,
- ⇒ La fermeture du siège fédéral sur 2 périodes fixes annuelles qui sont la semaine du 15 août et la semaine entre Noël et le jour de l'an,
- ⇒ Le calcul de la prime d'ancienneté calculé non pas sur le plafond du Groupe 3 de la CCNS mais sur le salaire de base,
- ⇒ La mise en place de prime d'objectifs,
- ⇒ Les congés pour événements familiaux étendus aux grands parents,
- ⇒ La mise en œuvre d'une charte du télétravail,
- ⇒ Le maintien des chèques cadeaux qui est un usage de longue date à la FFVolley,
- ⇒ La mise en place d'un compte épargne temps.

Entretien du bâtiment

Pierre MERCIER a rencontré une entreprise pour assurer les petits travaux. Anne LANDOIS-FAVRET doit collecter les problèmes liés au bâtiment et informer M. MERCIER qui fera intervenir le prestataire.

X) Divers

Une nouvelle stratégie marketing est proposée au Bureau Exécutif pour être mise en place et proposer des nouvelles pistes de ressources pour notre Fédération.

Le Président,

Eric TANGUY

Le Secrétaire Général,

Yves LABROUSSE